

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VILLES SŒURS**

**Délibération n° 5.03.04.2025**  
Approbation du budget primitif 2025

**Séance du  
3 avril 2025**

Date de la convocation :  
21/03/2025

**Nombre de membres :**

En exercice : 17  
Présents : 9  
Votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 16h30, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, le quorum ayant été atteint, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Martine DOUAY, Vice-Présidente du Conseil Communautaire des Villes Sœurs ;

Etai<sup>ent</sup> présents tous les 17 membres en exercice, à l'exception de :

- Eddie Facque, Daniel Cavé, Florence Le Moigne, Chantal Desenclos, Jean Paul Mongne représenté par Martine Douay, Raymond Broszniowski représenté par Michel Barbier, Rock St Germain représenté par Michel Délépine, Jean-Baptiste Le Roux de Bretagne,

Madame Doriane Osinski été désignée secrétaire de séance.

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L.123-8 et R.123-20

Vu le débat d'orientation budgétaire et l'avis des membres du CIAS en date du 17 mars 2025 ;

Considérant que le budget primitif 2025 tient compte des choix et des orientations exprimés et de l'avis des membres du Conseil d'Administration,

Considérant que le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 251 750.00 euros,

- Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2025, ci-annexé ;

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an que dessus  
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Eddie FACQUE  
Président de la Communauté de Communes des villes Sœurs  
Président du CIAS



Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le



ID : 076-200081594-20250410-BP\_CIAS\_2025-DE

*[Faint, illegible text, possibly a stamp or signature]*